



## **Note pour les candidats au concours d'agrégation 2024**

Il est porté à la connaissance des candidats potentiels au concours d'agrégation 2024 qu'ils doivent, conformément à la décision du Conseil scientifique, présenter leurs dossier à la commission nommée par Mr le Président de L'université de Monastir à cet effet, et ce avant le 31 Mars 2024.

**Pr wahiba Douki**  
**Vice- Doyenne**  
**Coordinatrice de la commission**

